



Ce webinaire a pour objectif



De faire le point sur la nouvelle réforme  
du CMG et mieux comprendre l'AAH,  
Afin de vous apporter les éléments  
nécessaires pour un accompagnement  
de qualité



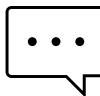
D'actualiser vos connaissances



Vous apporter des réponses à vos  
questions



Coupez vos micros



Posez vos questions dans le fil de discussion

# CMG EMPLOI DIRECT

Réforme de septembre 2025



# SOMMAIRE – Le complément de libre choix du mode de garde

1.

- Présentation de la Paje et du complément de libre choix du mode de garde

2.

- Principe du CMG

3.

- Réforme de septembre 2025
  - Complément transitoire
  - Familles monoparentales
  - Les démarches

4.

- Informations

# La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)

Le dispositif Paje existe depuis 2004 et est composé de 4 prestations

La prime de  
naissance/d'adoption



L'Allocation de base  
(AB)



La prestation partagée  
d'éducation de l'enfant  
(PREPARE)



Le complément de libre  
choix du mode de garde  
(CMG)



# Le complément de libre choix du mode de garde (CMG)

## Pour qui ?

Les parents faisant garder leur jeune enfant par :

- Un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e),
- une garde à domicile
- une structure habilitée (CMG structure)



Les crèches municipales ne sont pas éligibles au CMG structure

## Sous quelles conditions ?

Déposer une demande complète de CMG

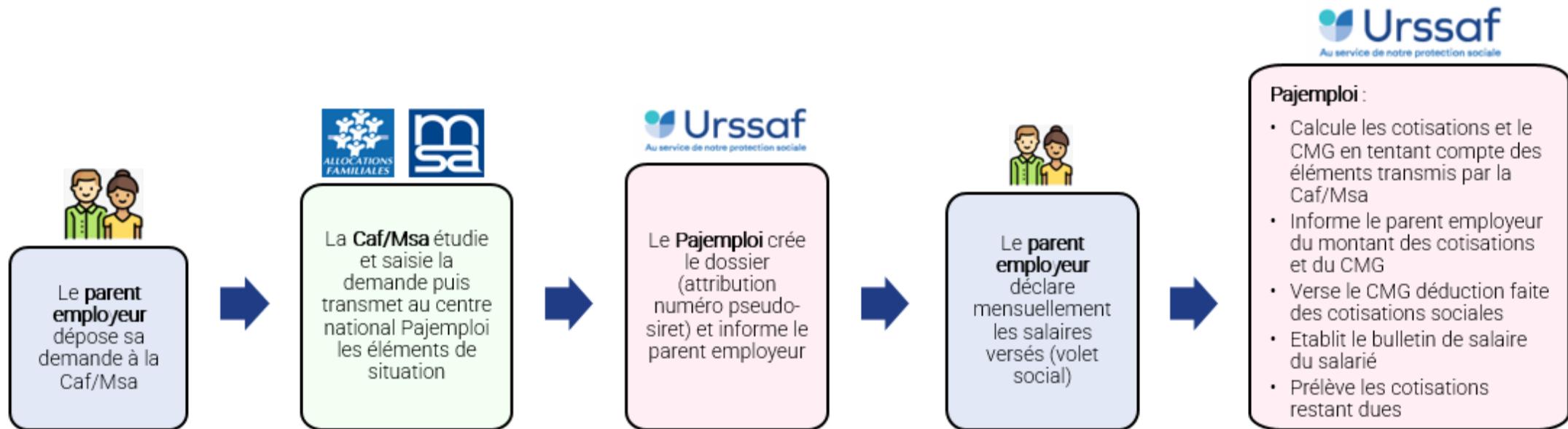
Avoir au moins un enfant à charge, dans une certaine limite d'âge

Exercer une activité professionnelle minimum  
(le demandeur ou le conjoint doit remplir les conditions liées à la dérogation)

Faire appel à un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), à une garde à domicile ou à une structure agréée (CMG structure)

# LE CMG EMPLOI DIRECT

Quel est le principe du CMG emploi direct ?



# LE CMG EMPLOI DIRECT – Réforme septembre 2025

Ce qui évolue ?

- ❖ Suppression de la distinction entre les taux de CMG 0-3 ans et 3-6 ans
- ❖ Suppression des paliers (taux mini, médian et maximum)
- ❖ Fin des majorations AAH, parent isolé et horaires spécifiques
- ❖ Suppression du reste à charge minimal de 15% pour les familles
- ❖ Suppression de la condition de rémunération maximale de l'assistant(e) maternel(e) agréé(e)
- ❖ Extension de l'âge maximum de l'enfant gardé à **12** ans, pour les familles monoparentales
- ❖ La PREPARE à taux partiel sera cumulable sans condition avec le CMG emploi direct
- ❖ Etude des droits CMG pour chaque parent séparé en cas de résidence alternée (12/2025)
- ❖ Suppression du nombre d'heures minimales de 16h pour le **CMG structure**

# LE CMG EMPLOI DIRECT – Réforme septembre 2025

## Le calcul du droit

Dans le cadre de la réforme 2025, le **CMG-Emploi Direct (CMG-ED)** reste composé de **2 volets** :

$$\text{CMG-Emploi Direct} = \text{CMG REMUNERATION} + \text{CMG COTISATION}$$

1. **Le CMG rémunération** qui couvre la rémunération nette de l'Assistante maternelle (AMA) ou de la garde à domicile (GAD)

$$\text{CMG REMUNERATION} = \text{Coût mensuel net de la garde} - \text{Dépenses mensuelles restant à la charge de la famille (« RAC »)}$$

2. **Le CMG cotisations** → Jusqu'à 100% pour les AMA et Jusqu'à 50% pour les GAD dans la limite du plafond

# LE CMG EMPLOI DIRECT – Réforme septembre 2025

## Le complément transitoire

Mise en place d'un complément transitoire pour les familles déjà bénéficiaires du CMG, afin de compenser la diminution possible de leurs droits liée à la nouvelle réforme.

### Qui peut en bénéficier ?

- Être **bénéficiaire de CMG emploi direct** avant mai 2025 (droit réel sur au moins 2 mois au cours du trimestre de référence, mars, avril et mai 2025)
- Atteindre **un seuil minimal d'heures de garde** au cours du trimestre de référence, mars, avril et mai 2025. Ce seuil est déterminé selon l'âge des enfants gardés et la nature du mode de garde.
- Avoir **des revenus inférieurs ou égaux** au plafond de ressources médian en vigueur jusqu'en août 2025.

Nb d'enfant à charge	Plafond médian couple	Plafond médian isolé
1	53 119	74 367
2	60 559	84 923
3	68 199	95 479
Au-delà	+ 7 540	+ 10 556



# LE CMG EMPLOI DIRECT – Réforme septembre 2025

## Les familles monoparentales

### Extension du CMG pour les familles monoparentales

Les familles monoparentales peuvent désormais bénéficier du CMG emploi direct jusqu'aux 12 ans inclus de l'enfant gardé.

### Dates d'effets liées à la détermination du CMG (6-12 ans)

Le droit (6-12 ans) s'ouvre :

- Le mois suivant l'isolement (le mois même si 1<sup>er</sup> jour du mois)
- Le mois suivant l'arrivée de l'enfant.

Le droit (6-12 ans) cesse :

- Le mois suivant la mise en couple (le mois même si 1<sup>er</sup> jour du mois)
- Le mois suivant le 12<sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant;
- Le mois suivant du départ de l'enfant. (*En cas de décès de l'enfant, le droit est maintenu sur ce mois, à condition que les autres conditions générales soient remplies*).

### Les démarches pour les familles monoparentales

La situation familiale doit être déclarée auprès de la Caf et le parent isolé doit embaucher un mode de garde.  
Si les conditions sont réunies avant le 1<sup>er</sup> septembre 2025, alors l'extension 6-12 ans se mettra en place automatiquement.

À défaut, l'allocataire devra déposer une déclaration de situation et une demande de CMG emploi direct.

# LE CMG EMPLOI DIRECT – Réforme septembre 2025

## Les démarches

### Une démarche spécifique est-elle à réaliser ?

Aucune démarche n'est attendue par les bénéficiaires actuels qui vont basculer dans la réforme dès le mois de septembre 2025 (sous réserve de réaliser une déclaration de salaires auprès de l'Urssaf service Pajemploi).

Pour tout nouveau bénéficiaire, une demande de CMG est nécessaire.

### Faut-il faire une demande de mesure transitoire ?

La mesure transitoire se met en place automatiquement si le bénéficiaire ouvre droit à cette mesure.

Le calcul du droit est effectué par PAJEMPLOI.

# LE CMG EMPLOI DIRECT – Informations



Caf.fr



Ajout d'une rubrique « CMG »  
dans la page « Mes ressources » permettant de déclarer  
ou de consulter les revenus pris en compte dans le calcul du CMG.

The screenshot shows a blue header with 'Allocations Familiales' and 'Caf'. Below it is a navigation bar with 'Demandes', 'Ma Caf', and 'Vies de Famille'. Under 'Mes ressources', there's a section titled 'MES RESSOURCES' with three items: 'CONSULTER OU DECLARER' for 'Mes ressources annuelles', 'Mes ressources trimestrielles Rsa et Prime d'activité', and 'Mes ressources CMG'. Each item has 'Consulter' and 'Déclarer' buttons. Below this is a contact section with 'Nous sommes toujours joignables' and a 'Nous contacter' button.



<https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/>



Un simulateur de droit CMG structure



<https://www.pajemploi.urssaf.fr>



Un simulateur du reste à charge  
Un simulateur sur le Complément Transitoire

Contact PAJEMPLOI

Au **0 806 807 253** de 9h à 17h  
du lundi au vendredi  
(service gratuit + prix d'appel),  
pour la métropole



# L'AAH

Tout comprendre sur l'Allocation adulte handicapé (Aah)



## L'AAH

- Présentation de l'Aah
- Les conditions à remplir pour bénéficier de l'Aah
- Le droit à l'Aah
- L'Aah et la subsidiarité avec les autres avantages
  - Invalidité
  - Vieillesse
- Situations particulières
  - Hospitalisation
  - Incarcération
- Les autres droits liés à l'Aah

# Présentation de l'Aah

Complément de revenu pour atteindre le minimum de ressources pour tout adulte handicapé

L'Aah est un minima social

L'Aah est déterminée selon la situation du demandeur.

Tous les **changements** d'ordre **professionnel, familial**, mais aussi de **santé** (comme une hospitalisation), ou encore **personnel** (comme une incarcération) a un impact sur le montant de l'allocation.

Prestation à critères de ressources : son montant varie selon la composition de la famille et selon les revenus du bénéficiaire

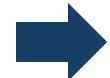


ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
**Caf**  
des Alpes-  
Maritimes

# La demande d'Aah

## Comment bénéficier de l'Aah ?

Maison de l'autonomie  
(MDA)



Commission des droits  
et de l'autonomie des  
personnes handicapées  
(CDAPH)



Caisse d'allocations  
familiales  
(CAF)

Dépôt de la  
demande  
Aah auprès  
de la MDA

*Une équipe pluridisciplinaire étudie  
les conditions sur le **plan médical***

*Organisme payeur*

- Octroie le droit Aah
- Fixe le taux de handicap
- Fixe une durée d'accord

Vérifie si toutes les  
**conditions administratives** sont  
remplies (conditions  
d'âge, de ressources,  
de résidence, de  
perception d'autres  
avantages...)

# Les conditions à remplir pour ouvrir un droit à l'Aah

-  Avoir une incapacité appréciée par la CDAPH  
(soit comprise entre 50% et 80%, soit supérieure ou égale à 80%)
-  Avoir au moins 20 ans (des dérogations avant 20 ans sont possibles)
-  Être de nationalité française  
ou pour les ressortissants européens : remplir les conditions de droit au séjour  
ou pour les hors EEE être titulaires d'un titre de séjour
-  Résider en France (en cas d'absence du territoire supérieure à 3 mois, la condition de résidence sera considérée comme non remplie)
-  Avoir des ressources inférieures à un barème fixé par décret
-  Faire valoir ses droits aux avantages personnels (invalidité et vieillesse)

# Les conditions à remplir pour ouvrir un droit à l'Aah

## Focus sur la condition d'âge, les dérogations possibles

Le droit Aah s'ouvre :

A partir du mois suivant les 20 ans

OU

Avant 20 ans

Si le demandeur n'est plus considéré à charge sur le dossier des parents

- Rémunération > ou égale à 55% du smic,
- Mariage, concubinage, Pacs...
- Droit à l'aide au logement,
- Tutelle ou curatelle autre qu'une tutelle d'un membre de sa famille
- ...

Exemple : une personne de moins de 20 ans, en apprentissage avec une rémunération de plus de 55% du smic (actuellement 1104,25 euros), ne compte plus à charge sur le dossier des parents pour les prestations familiales. En présence d'un accord Aah avant 20 ans, il pourra devenir allocataire à son propre titre et l'Aah pourra être étudié.

Exemple : une personne de moins de 20 ans qui se marie, sera sortie du dossier de ses parents. En présence d'un accord Aah avant les 20 ans, le droit Aah pourra être étudié.

# Les conditions à remplir pour ouvrir un droit à l'Aah

## Focus sur la condition d'âge : l'âge limite

62  
ans

Âge légal de départ à la retraite pour  
inaptitude

pour les bénéficiaires  
ayant un taux d'incapacité  
inférieur à 80%

pour les bénéficiaires  
ayant un taux d'incapacité  
supérieur ou égal à 80%



pas de limite d'âge



le droit Aah prend fin à 62 ans

si la pension retraite ne dépasse pas  
le montant de l'Aah, un complément  
peut être versé au delà de 62 ans

# Le droit à l'Aah : calcul

Aah à taux plein ➔ 1033,32

Le calcul de l'Aah dépend de la situation du bénéficiaire

## Activité en milieu ordinaire

Calcul de l'Aah avec les ressources trimestrielles



Activité salariée, maladie indemnisée sous contrat de travail, travailleurs indépendants, formation ou stage rémunéré

## Activité en milieu protégé

Calcul de l'Aah avec les éléments de **ressources spécifiques** à l'activité salariée



Personnes travaillant dans un ESAT

## Pour toutes les autres situations

Calcul de l'Aah avec les **ressources annuelles** de 2 ans en arrière



Personnes inactives, au chômage indemnisé...

## Perception d'un avantage

Calcul de l'Aah : le **montant du ou des avantage(s)** est déduit du montant de l'Aah taux plein



Personnes percevant un ou des, avantages vieillesse ou invalidité

# Le droit à l'Aah : la déconjugualisation

Réforme  
déconjugualisation

octobre 2023

Calcul  
individualisé de  
l'Aah

*dossiers sur lesquels  
un couple est connu*

Plus de prise en  
compte du  
conjoint,  
concubin,  
partenaire  
pacs

Ni dans le plafond  
ni ses ressources



Le principe de la  
déconjugualisation  
ne s'applique  
qu'au calcul de  
l'Aah

# Le droit à l'Aah : la déconjugualisation

## Deux modes de calcul avec la déconjugualisation

Bénéficiaire Aah **AVANT** la réforme d'octobre  
2023

**Le droit Aah sera étudié en regardant si la déconjugualisation est avantageuse ou non**

(nous calculons si le droit est plus avantageux avec les ressources de l'autre conjoint ou sans : le droit le plus favorable est versé)

Bénéficiaire Aah **APRES** la réforme d'octobre  
2023

**Le droit Aah sera obligatoirement déconjugualisé**

(les ressources de l'autre personne seront obligatoirement exclues du calcul de l'Aah)

# Le droit à l'Aah : les changements de situation

Le droit Aah est impacté par les différents changements de situation

## Situation familiale

En couple, seul,  
arrivée ou départ  
d'enfant(s)

## Situation professionnelle

Perte d'activité,  
reprise d'activité

## Perception de nouvelles ressources

Perception d'un  
avantage invalidité,  
vieillesse, rente AT...

## Résidence en France

L'Aah s'arrête en cas  
de séjour à l'étranger  
de plus de 3 mois



**Il est important de signaler tous  
les changements de situation  
pour le bon calcul du droit et  
pour éviter les indus**

# Le maintien du droit Aah

Un maintien du droit Aah est prévu dans certaines situations.

## RENOUVELLEMENT TARDIF ACCORD AAH

- Avec l'information que le renouvellement de l'accord est en cours
- De la Mda par échange informatisé ou de l'allocataire avec l'accusé de réception

## ABSENCE DE LA DECLARATION TRIMESTRIELLE

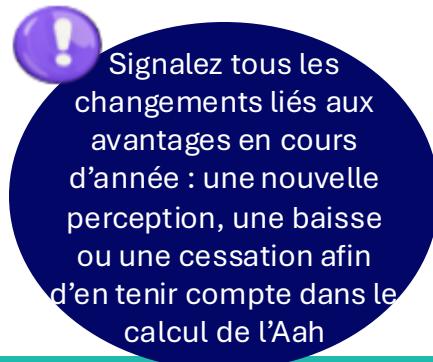
- Une avance de l'Aah versée automatiquement
- Paiement de 50% du dernier droit pendant 2 mois (le paiement est régularisé à réception de la déclaration trimestrielle)

## LIQUIDATION DE LA RETRAITE EN COURS

- Si nous recevons le récépissé de dépôt de demande de pension avant l'âge légal de départ à la retraite (62 ans)



# L'Aah et la subsidiarité avec les autres avantages



**L'Aah n'est pas cumulable avec ces avantages**  
Si le montant de l'avantage est inférieur à l'Aah, un droit différentiel peut être versé (sauf pour les avantages vieillesse pour les taux inférieurs à 80%).



*Calcul >>> à partir de janvier, le montant de l'avantage de novembre ou décembre sera nécessaire pour calculer l'Aah pour toute l'année à venir.*

# L'Aah et la subsidiarité avec les autres avantages

## L'Aah et l'invalidité



Un délai de 3 mois pour faire valoir les droits (fournir un récépissé de dépôt de demande).  
Au-delà de ce délai, l'Aah sera suspendue

1

Réception de la preuve de dépôt  
des demandes de pension invalidité et Asi

L'Aah continue d'être versée  
➡➡➡

2

Réception de la notification  
de décision d'attribution ou de refus des pensions

Enregistrement de la décision

➡➡➡

3

Décision d'accord :  
L'Aah est recalculée avec le montant des pensions  
Décision de refus : L'Aah continue d'être versée



CAF  
des Alpes-  
Maritimes

# L'Aah et la subsidiarité avec les autres avantages

## L'Aah et le passage à la retraite

62  
ans

Âge légal de départ à la retraite pour  
inaptitude

Le bénéficiaire de l'Aah doit faire valoir ses  
droits à la **retraite principale** et aux **régimes  
complémentaires**

Pour les personnes  
avec un taux  
d'incapacité  
supérieur à 80% et  
nées après 1955 :  
plus d'obligation de  
faire valoir les droits à  
l'Aspa en  
complément de la  
retraite et à la Sasp  
(pour les personnes  
n'ayant jamais  
cotisé).



Un délai de **3 mois** est laissé à l'allocataire  
qui ne dépend pas du régime général pour  
justifier de ses démarches. Si le justificatif n'est  
pas fourni dans ce délai, **l'Aah sera  
suspendue.**



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
des Alpes-  
Maritimes

# L'Aah et la subsidiarité avec les autres avantages

## Le droit Aah et le passage à la retraite

Bénéficiaire avec taux d'incapacité inférieur à 80%



Fin du droit Aah à 62 ans

**Pas de droit** à une Aah différentielle en complément de la retraite

Bénéficiaire avec taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%



Le droit Aah est versé jusqu'à la liquidation de la retraite (si justification des démarches)

Une fois la liquidation de la retraite



Si le montant de la retraite est supérieur ou égal à l'Aah



**Fin du droit Aah** depuis la date de début de la retraite

Si le montant de la retraite est inférieur à l'Aah



**Un droit différentiel** est versé au-delà de 62 ans

Bénéficiaire avec taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%

*n'ayant jamais cotisé et né après 1955*



**Maintien** du droit Aah à 62 ans



Si le dépôt de la demande de retraite est fait avant 62 ans, maintien de l'Aah jusqu'à la liquidation de la retraite.

# L'Aah et la subsidiarité avec les autres avantages

## Récapitulatif

L'Aah est un droit subsidiaire.



obligation de faire valoir ses droits aux autres avantages prioritairement.

Pour l'invalidité, les demandes de pension d'invalidité **ET** d'Asi sont des démarches obligatoires.

Pour les demandes de retraite, il y a obligation de faire valoir ses droits au régime de base **ET** complémentaire.

1

Transmettre la preuve du dépôt de la demande. Un **délai de 3 mois** est laissé à l'allocataire :

- A compter du courrier Caf qui demande d'effectuer cette démarche pour l'invalidité
- A compter de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans) pour la retraite de base et complémentaire

2

Une fois le dépôt de demande fourni, l'Aah continuera d'être versée jusqu'à la liquidation de la pension.

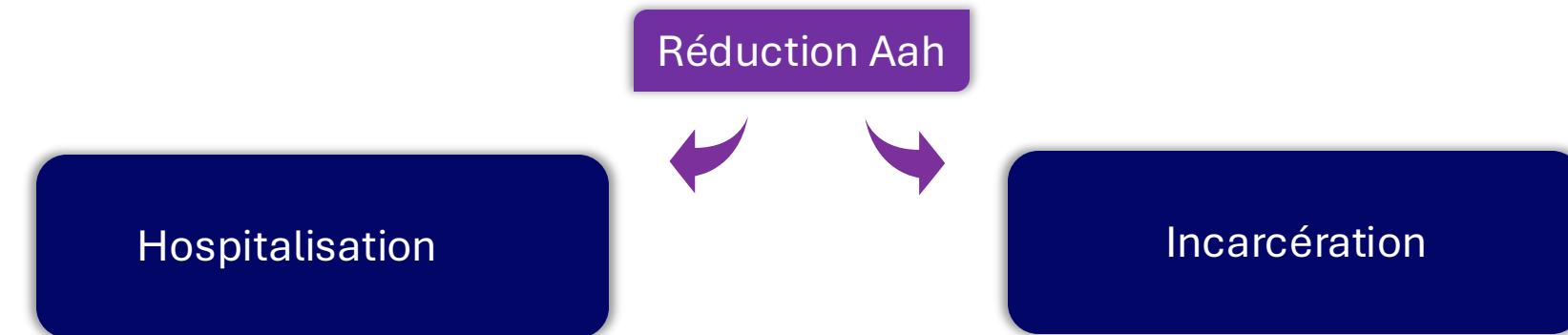


3

Le droit Aah est revu en fonction de la décision et du taux d'incapacité (selon le montant de l'avantage, un complément Aah peut être étudié).

# Situations particulières : hospitalisation, incarcération

Certaines situations entraînant une réduction de l'Aah :



*Frais intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie*

Hospitalisation à temps plein  
Placement à temps plein en MAS (Maison d'accueil Spécialisée)  
Placement en internat dans un IME (sauf spécificité amendement Creton)

Incarcération

*Frais intégralement pris en charge par l'Etat*

**Pas de réduction de l'Aah**

Si le bénéficiaire a un enfant à charge  
Si le conjoint ne travaille pas pour un motif reconnu par la CDAPH  
Si un forfait journalier est dû, même s'il est pris en charge par une mutuelle payante (autre que la CSS)  
Pendant les périodes de retour au foyer ou de suspension de prise en charge

# Les autres droits liés à l'Aah

## Complément de ressources (Crh)

Son montant est de **179,31** euros.

Depuis le 01/12/2019 le CRH est supprimé pour les premières demandes, seules des demandes de renouvellement sont possibles.

## Le complément à l'autonomie (Mva)

Son montant est de **107,44** euros.

Le bénéficiaire n'a pas besoin d'en faire la demande, elle est octroyée d'office si les conditions sont remplies.

### Conditions

- ✓ Taux d'incapacité d'au moins 80%
- ✓ Ne pas exercer d'activité professionnelle sur le mois d'ouverture de droit
- ✓ Disposer d'un logement indépendant (pour la MVA **et** bénéficier d'une aide personnelle au logement)
- ✓ Bénéficier de l'Aah à taux plein ou en complément d'une pension d'invalidité ou vieillesse ou d'une rente AT (ou percevoir l'Asi)

L'allocation de solidarité spécifique (**Ass**) versée par France Travail est non cumulable avec l'Aah depuis le 01/01/2017 la priorité est donnée à l'Aah (ne s'applique pas si les droits Ass et AAH ont été ouverts antérieurement au 01/01/2017).

# L'Aah en résumé

L'Aah est accordée par la Mda (Cdaph) sur le plan médical

Calcul de l'Aah annuel ou trimestriel ou avec les avantages invalidité ou vieillesse

Avec la déconjugualisation les ressources de l'autre conjoint sont exclues du calcul de l'Aah

En cas d'hospitalisation ou incarcération le montant de l'Aah peut être réduit

La Caf, organisme payeur, étudie les conditions administratives

Le droit Aah peut être maintenu dans certaines situations

Faire valoir ses droits à tous les avantages invalidité ou vieillesse potentiels



Tout changement qui intervient dans la vie du bénéficiaire doit être signalé

# A vos agendas !

- Jeudi 16 octobre**  
**L'aide personnelle au logement**
- Jeudi 27 novembre**  
**Renouvellement des droits**
- Jeudi 18 décembre**  
**CAF.FR et les démarches en ligne**



**caf.fr**



Le lien d'enregistrement du webinar et le support de présentation vous seront envoyés prochainement.

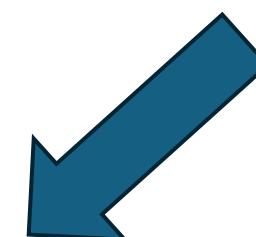
The screenshot shows the main navigation bar of the CAF.FR website. The 'Professionnels' button is highlighted with a red circle. Other menu items include 'Allocataires', 'Contraste', 'Caf', 'Mon Compte', and a search icon.

## A la une en ce moment

A woman is seen from behind, looking at a laptop screen which displays a news article about Falc (Facile à lire et à comprendre). The article is titled 'Découvrez nos informations faciles à lire et à comprendre (Falc)'. Below the title is a link '+ LIRE L'ARTICLE'.



The screenshot shows the 'Offres et services' section of the 'Professionnels' page. The 'Offres et services' button is highlighted with a red circle. Other sections include 'Actualités', 'Etudes et international', 'Presse', and 'Nous connaître'. Below this, there are links for 'Accompagnement des allocataires', 'Dispositifs de soutien aux partenaires', 'Partenaires locaux' (which is circled in red), and 'Services en ligne'.



The screenshot shows the welcome page for the 'espace partenaires de la Caf des Alpes-Maritimes'. The page includes a header with the Caf logo and navigation links, and a main content area with a message about a upcoming webinar.

A promotional banner for 'LES DIRECTS DE LA CAF06'. It features a red play button icon and the text 'RDV pour le prochain webinaire partenaires, jeudi 25 septembre'. Below this is a link 'Lire la suite'.

# Merci pour votre attention

RDV au jeudi 16 octobre pour notre prochain direct

